



DAT
Références : JF/19.616



Monsieur Dominique MARCEL
Vice-Président de la Communauté de
communes de la Septaine
ZAC des Alouettes
18520 AVORD

Orléans, le - 5 AOUT 2019

Monsieur le Vice-Président,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de votre territoire.

Je vous informe que la Région n'a pas d'observation particulière à apporter à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional
Et par délégation,
Le Directeur Général Délégué
Mobilités et Territoires Durables

Eric MARTIN